

DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW Code 01

**Les Phénix de l'environnement 2009**

**QUÉBEC REND HOMMAGE AUX ARTISANS QUÉBÉCOIS DE LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Québec, 10 juin 2009.** – La 12<sup>e</sup> cérémonie officielle de remise des Phénix de l'environnement s'est déroulée, aujourd'hui, au Salon rouge de l'Assemblée nationale. À cette occasion, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. André Drolet, adjoint parlementaire du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand, ont tenu à souligner l'excellence en matière de développement durable et de protection de l'environnement au Québec.

*« D'année en année, Les Phénix de l'environnement, que je n'hésiterai pas à qualifier de plus prestigieux concours en environnement au Québec, récompense l'excellence en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Je remercie donc tous les participants, les finalistes, les partenaires et les commanditaires du concours, ainsi que tous ceux et celles qui ont mis leur ingéniosité, leur détermination et leur persévérance au service de la collectivité québécoise. Les résultats de leurs réalisations auront sans nul doute des retombées inestimables pour notre société »,* a souligné la ministre Line Beauchamp.

Au nombre de treize, les Phénix soulignent les réalisations de citoyens, d'entreprises, de municipalités ou d'organismes qui se distinguent par leur engagement en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable. Cette année, ces prix ont été attribués dans sept catégories : protection, restauration ou mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité; gestion des matières résiduelles; éducation et sensibilisation; réalisation-entreprise; recherche et développement; réalisation-jeunesse et développement durable.

*« Malgré le contexte économique actuel, les entrepreneurs finalistes ont su réaliser l'importance d'adhérer à une démarche de développement durable qui contribue à la fois à l'image de leur organisation, à sa compétitivité et à sa pérennité. Les entreprises qui intègrent aujourd'hui les principes du développement durable à leur stratégie de développement industriel, et qui font des sources d'énergie renouvelable l'un des moteurs de leur croissance, seront les entreprises les plus riches de demain »,* a ajouté M. André Drolet.

Rappelons que Les Phénix de l'environnement a vu le jour en 1998. Il est issu d'un partenariat qui réunit le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et la société d'État RECYC-QUÉBEC, lesquels peuvent compter sur la collaboration de la Fondation québécoise en environnement. Pour les entreprises, les municipalités, les organismes municipaux, les groupes environnementaux et les individus qui ont réalisé un projet en faveur de la protection du patrimoine naturel québécois dans une perspective de développement durable, ce concours représente une excellente occasion de faire connaître leurs remarquables initiatives.

La liste des finalistes et des lauréats 2009 peut être consultée dans le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'adresse [www.mddep.gouv.qc.ca](http://www.mddep.gouv.qc.ca).

**SOURCES :**

Dave Leclerc  
Attaché de presse  
Cabinet de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Tél. : 418 521-3911

Marie-Josée Bond  
Attachée politique  
Bureau de comté du député de Jean-Lesage et adjoint parlementaire au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
Tél. : 418 648-6221

Catherine Bernier  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

France Verrette  
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

**INFORMATION :**

Relations médias  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Tél. : 418 521-3991